

Conditions générales de vente

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales de vente visent à définir les relations contractuelles entre le Comité Départemental du Tourisme de la Haute-Garonne (CDT31) et tout stagiaire souhaitant suivre une formation.

Le CDT31 se réserve le droit de modifier les présentes à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le stagiaire.

Article 2 : Réservation de formations

Le nombre de place par formation étant limité, la réservation est possible par téléphone ou courriel, dans l'attente de la réception de la convention de formation et du règlement intérieur.

Article 3 : Conditions d'inscription

L'inscription à toute formation ne devient effective qu'à la réception de la convention de formation.

Article 4 : Confirmation d'inscription

Toute inscription sera confirmée par l'envoi d'une convocation environ 10 jours avant la date de formation. Les horaires et lieu seront mentionnés sur cette convocation.

Article 5 : Annulation de l'inscription

Le CDT31 se réserve le droit d'annuler une formation en cas d'effectif insuffisant.

En cas d'annulation par le participant, le CDT31 devra en être informé au moins 15 jours calendaires avant le début de la formation.

Article 6 : Coût et modalités de paiement

Le CDT31 se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant entendu que le prix mentionné le jour de la signature de la convention sera le seul applicable au participant.

Le CDT31 prend à sa charge 50% du coût de la formation.

Article 7 : Conditions de remboursement

Rétractation ou désistement

- Si le désistement du stagiaire intervient au moins 15 jours calendaires avant le début de la formation, aucune pénalité ne lui sera retenue.


COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA HAUTE-GARONNE

14, rue Bayard – CS 71509 – 31015 Toulouse Cedex 6

05 61 99 44 00

Déclaration organisme de formation n°76311046231

formation@tourismehg.com

hautegaronnetourisme.com

- Si le désistement intervient entre 15 jours calendaires et la date de début de la formation, le coût de la formation sera dû en intégralité. Pour cas de force majeure dûment justifiée, le montant de la formation ne sera pas réclamé.

Abandon en cours de formation

Pour tout abandon en cours de formation, le montant de celle-ci est dû.

En cas d'abandon pour force majeure dûment justifié, le stagiaire aura la possibilité de reporter son inscription sur une formation postérieure en fonction des disponibilités et des effectifs prévus.

Article 8 : Modalités d'organisation des formations

Le contenu détaillé de toute formation et le planning sont transmis au stagiaire.

Le CDT31 se réserve le droit de modifier exceptionnellement les jours et les heures mentionnés.

Le stagiaire s'engage à suivre la formation dans son intégralité hormis cas de force majeure dûment justifié, auquel cas il sera fait application de l'article 7 des présentes conditions générales de vente.

Les formations se déroulent dans les locaux du CDT31 ou dans des locaux extérieurs pour faciliter l'accès à ces formations aux acteurs du département sur leurs territoires.

Certaines formations peuvent être proposées à distance via des outils de présentation, d'animation et de participation à distance.

Tous les intervenants chargés de la formation sont dûment qualifiés.

Le nombre de participant est fixé pour chaque formation par le CDT31. Le CDT31 se réserve le droit d'annuler une formation en cas d'effectif insuffisant laissé à son appréciation.

Article 9 : Contestations et litiges

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française.

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'application des présentes, la compétence est attribuée au Tribunal administratif de Toulouse.


COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA HAUTE-GARONNE

14, rue Bayard – CS 71509 – 31015 Toulouse Cedex 6

05 61 99 44 00

Déclaration organisme de formation n°76311046231

formation@tourismehg.com

hautegaronnetourisme.com